



Projet Pédagogique

Accueil de loisirs

« Velay Ouest »

Mercredis hors vacances scolaires

De septembre 2022 à juin 2023

<https://villeauvergne.org/centres/mercredis-velay-ouest-loudes-allegre-st-paulien/>





nous contacter



Organisateur :

« Association Ville Auvergne »



06.60.16.76.39
04.71.76.88.10



contact
@villeauvergne.org

accueil Allègre

Maison de la Jeunesse
43270 Allègre

07.81.69.26.77
04.71.00.23.86



al-portesdauvergne
@villeauvergne.org

accueil Loudes

7 Pôle Enfance Jeunesse
43320 LOUDES

06.42.24.31.90
09.52.65.09.98



al-loudes@villeauvergne.org

Tarifs, inscriptions et réservations



Inscriptions :
journée ou demi journée,
régulières ou
occasionnelles

5 euros
d'adhésion par an
et par famille

Coût selon QF :
Entre 5,70 et 11,5 euro
la journée



Réservation **une**
semaine à l'avance
au plus tard

Réservation par
mail, sms ou
portail famille
(auprès du centre de son
secteur)

Factures
mensuelles

(règlement par chèques,
chèques vacances, virement,
ou cesu)

Pas de
supplément repas
Bus : 2 euros



Accueil des enfants :

Où, quand, comment ?

De mai à octobre :

Accueil de loisirs allègre



7h30-18h



Navette Loudes

7h30-8h40 / 17h20-18h

Navette St Paulien

7h30-9h / 17h10-18h

De novembre à avril :

Accueil de loisirs Loudes

Navette Allègre

7h30-8h40 / 17h20-18h

Navette Saint Paulien

7h30-9h / 17h10-18h



7h30-18h

Accueil des enfants :

Que fait on ?





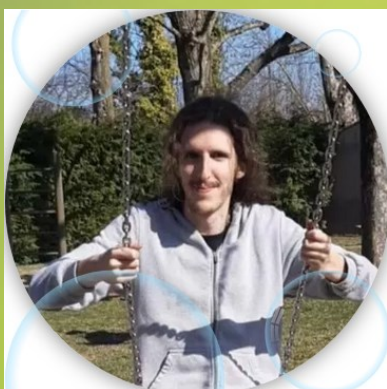
accueil des enfants :

Avec qui ?



Alex Dufeutrelle
Directeur Allègre

Stéphanie Arnaudon
Directrice Loudes



Matthéo Laurrain
Animateur Loudes

Gwendoline Dochez
Animatrice Allègre



nos objectifs

Respecter le rythme et les besoins des enfants

- Respecter leurs besoins physiologiques tels que boire, manger, se reposer, se sentir bien, etc...
- Respecter une alternance repos/activité adaptée à leur âge
- Respecter leurs capacités et difficultés individuelles à tous les niveaux
- Respecter leurs besoins de sécurité en leur permettant de se repérer dans le temps et dans l'espace, en leur donnant un cadre et des règles claires, et en ayant des encadrants stables.
- Respecter leurs besoins affectifs en étant attentif à leur état émotionnel
- Respecter le besoin d'autonomie des enfants en leur confiant des responsabilités adaptées à leur âge

Permettre aux enfants de découvrir et expérimenter

- Proposer aux enfants de nouveaux jeux et des activités variées et innovantes
- Proposer aux enfants de nouvelles expériences (thèmes, sorties, interventions)
- Permettre aux enfants de rencontrer des personnes et des publics différents (projets inter structures, passerelles crèches, associations)

Permettre aux enfants de se divertir et s'amuser

- Proposer des activités éducatives et ludiques
- Proposer des activités créatives en valorisant l'imagination et l'originalité
- Permettre aux enfants d'avoir des temps libres de qualité en mettant à leur disposition une grande variété de jeux et jouets
- Créer des ambiances immersives (musique, déguisements, histoires)

Permettre aux enfants de se poser et se reposer (au milieu d'une semaine d'école)

- Mettre en place des temps calmes
- Aménager des coins repos et détente
- Respecter le besoin de solitude de certains
- Organiser des petits groupes
- Être attentif au stress sonore

Apprendre aux enfants à s'ouvrir à la différence

- Accueillir des enfants en situation de handicap
- Leur apprendre à se respecter en tant qu'individu unique
- Leur apprendre à respecter les autres
- Leur permettre de développer de l'empathie (comprendre que chacun ressent et voit les choses à sa façon) en enrichissant leur vocabulaire émotionnel et l'expression de leurs émotions et de leur vécu.

En images

